Observatoire Afrique de l'Est, australe et centrale

Les Grands Lacs dans la course aux minerais critiques : Quelle place pour l'Union européenne ?

Romain Esmenjaud

Marc-André Lagrange

Septembre 2026



Avertissement

Les opinions et analyses exprimées dans ce livrable n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Elles ne sauraient représenter ou traduire une prise de position de l'organisme pilote de l'étude.

The opinions and analyses expressed in this document are the sole responsibility of the authors. They do not represent or reflect the position of the organisation leading the study.

Les auteurs

Romain Esmenjaud est chercheur associé à l'Institut Français de Géopolitique, spécialisé sur l'Afrique centrale. Titulaire d'un doctorat en Relations Internationales, il a travaillé pour les Nations unies et l'OCDE. Il est co-coordinateur scientifique de l'Observatoire.

Marc-André Lagrange est un spécialiste de la région des Grands Lacs. Titulaire de trois masters dont un en Relations Internationales, il a travaillé pour les Nations unies et collabore comme analyste avec divers think tanks.

Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier Zobel Behalal, Raphael Danino-Perraud, Louis Maréchal et Fulbert Ngodji pour leurs commentaires et suggestions sur une version antérieure de ce texte. Leur relecture a permis d'en améliorer substantiellement le contenu. Les analyses présentées ici, ainsi que les éventuelles imprécisions qui subsisteraient, relèvent de la seule responsabilité des auteurs.

Table des matières

Introduction 1
1. Les minerais critiques au cœur de la recomposition des rapports de force dans les Grands Lacs 4
1.a. Les Grands Lacs, une place d'importance dans la géographie mondiale des minerais critiques 4
1.b. Les stratégies des puissances pour assurer leur approvisionnement 4
De la mine au produit fini : les multiples dimensions de la sécurisation des approvisionnements en minerais critiques 4
Les facteurs de la réussite de la Chine : une approche intégrée et de long-terme 6
Les États-Unis : un engagement massif aux effets encore incertains 6
L'UE : un intérêt renouvelé aux nombreux points aveugles 7
Les autres acteurs occidentaux et les pays du Golfe 8
1.c. Les minerais critiques, une opportunité pour les pays des Grands Lacs 8
2. La RDC : un géant minier très convoité 9
2.a. Des réserves immenses et incontournables 9
2.b. Un environnement économique, sécuritaire et politique très dégradé 10
2.c. Une compétition sino-américaine toujours asymétrique pour le cobalt et le lithium 11
2.d. Des opportunités limitées pour l'UE 13
3. Le Rwanda : un partenariat controversé pour l'UE 14
3.a. Un hub pour l'exportation de minerais (bruts et raffinés), malgré des réserves relativement limitées 14
3.b. Un secteur moderne au développement limité par des incertitudes réglementaires, des carences en énergie et des enjeux de traçabilité 14
3.c. Un secteur marqué par une forte présence occidentale, mais orienté vers la Chine et les EAU 15
3.d Relations avec l'UE : le Protocole d'accord bilatéral au point mort 16
4. Ouganda : l'émergence d'un nouveau marché 17
4.a. Un potentiel encore sous-exploité 17
4.b. Des obligations de transformation locales qui inquiètent certains investisseurs 18
4.c. Une grande diversité de partenaires extérieurs 18
4.d. Une place à prendre pour l'UE ? 19
Conclusion 19
Annexe : Listes de minerais critiques i
Liste de l'Union européenne i
Liste des Etats-Unis i
Liste de l'OTAN i

Liste des abréviations

3T : Étain (cassitérite), tantale (coltan) et tungstène (wolframite) : catégorie regroupant ces trois minerais

CMOC : *China Molybdenum* (entreprise chinoise, principal actionnaire de *Tenke Fungurume Mining*)

DFC : *International Development Finance Corporation* (agence fédérale américaine de financement du développement)

EAU : Émirats Arabes Unis

ESG : Critères environnementaux, sociaux et de gouvernance

GTP : *Global Tungsten & Powders*

ITSCI : *ITRI Tin Supply Chain Initiative* (programme de traçabilité des minerais 3T)

M23 : Mouvement du 23-Mars

OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques

OTAN : Organisation du traité de l'Atlantique Nord

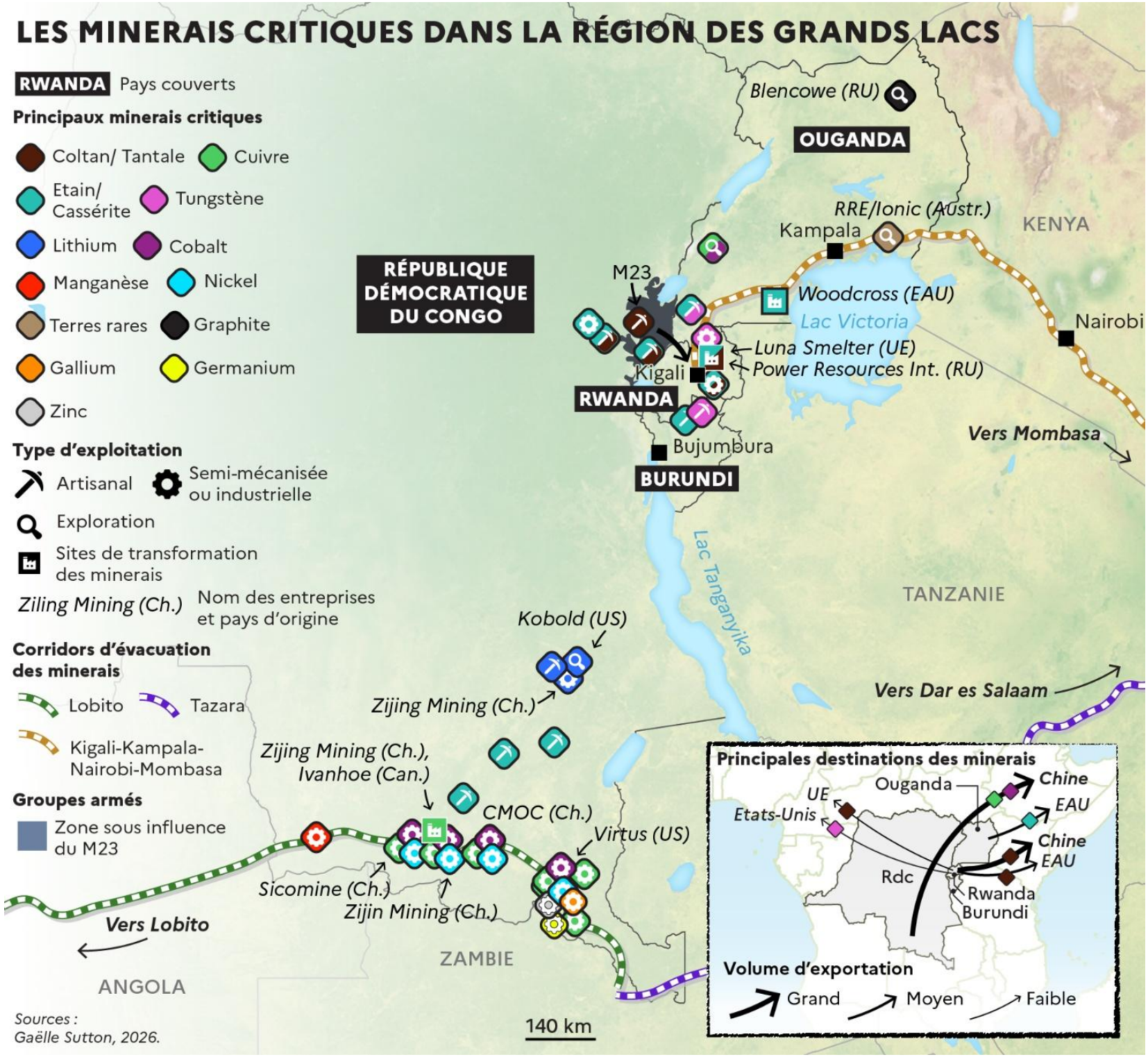
RDC : République démocratique du Congo

UE : Union européenne

UNODC : *United Nations Office on Drugs and Crime* (Office des Nations unies contre la drogue et le crime)

USGS : *United States Geological Survey*

LES MINERAIS CRITIQUES DANS LA RÉGION DES GRANDS LACS



Sources :
Gaëlle Sutton, 2026.

Introduction

Les minerais critiques sont au cœur de la géopolitique contemporaine. La plupart des équipements militaires modernes, tout comme les infrastructures numériques et les technologies liées à l'intelligence artificielle, requièrent l'utilisation d'une grande diversité de ces matériaux[1]. Ces ressources sont également essentielles au déploiement des solutions nécessaires à l'atteinte des objectifs de neutralité carbone fixés par l'Accord de Paris sur le climat, notamment les véhicules et batteries électriques[2].

De nombreux acteurs, au premier rang desquels l'Union européenne (UE) et les États-Unis, ont élaboré des listes de minerais critiques, sur la base de deux critères principaux : l'importance stratégique de ces ressources pour leurs économies et la sécurité nationale, ainsi que la vulnérabilité de leurs chaînes d'approvisionnement, liée à la concentration de la production dans un nombre limité de pays, aux risques géopolitiques ou à l'absence de solutions de substitution viables. Bien que ces listes présentent certaines différences (cf. listes complètes en annexe), elles incluent toutes deux les minerais suivants, pour lesquels les besoins devraient fortement augmenter dans les prochaines décennies : le cobalt, le cuivre, le gallium, le germanium, le graphite, le manganèse, le nickel, le lithium, les terres rares ou encore le tungstène. D'après les projections de l'Agence internationale de l'Énergie, la demande mondiale pourrait ainsi être multipliée par 5 pour le lithium d'ici 2040, par 2 pour le nickel et le graphite, et de plus de moitié pour le cobalt et les terres rares[3].

L'essor de la demande mondiale en minerais critiques a contribué à revaloriser le poids géostratégique des territoires riches en ce type de ressources, dont la région des Grands Lacs. Après une période de désengagement, sur fond d'instabilité régionale et de controverses liées aux « minerais de conflit », les États-Unis et, dans une moindre mesure, l'UE cherchent aujourd'hui à réduire leurs vulnérabilités face à la prééminence acquise par la Chine grâce à plusieurs décennies d'investissements sur le continent. L'actualité de la région est rythmée par les annonces de nouveaux projets miniers en République démocratique du Congo (RDC) portés par des entreprises américaines, souvent proches de l'administration Trump. Depuis 2023, l'UE a, pour sa part, signé des accords de partenariat sur les minerais critiques avec la RDC, le Rwanda et la Zambie.

Cette note examine les stratégies déployées par les principales puissances (États-Unis, Chine, UE, pays du Golfe, Royaume-Uni, Australie, Canada) afin d'assurer leur approvisionnement en minerais critiques issus de la région des Grands Lacs, tout en analysant la manière dont les États de la zone capitalisent sur l'intérêt renouvelé pour les richesses de leur sous-sol. A travers une approche granulaire détaillant la situation pays par pays, et minerais par minerais, des filières éventuellement porteuses pour l'UE seront également

[1] International Institute for Strategic Studies (IISS). 2025. Critical Raw Materials and European Defence.
[2] International Energy Agency (IEA). 2021. The Role of Critical Minerals in Clean Energy Transitions.
[3] IEA. 2025. *Global Critical Minerals Outlook 2025*.

identifiées. La note se fonde sur des recherches de terrain effectuées depuis de nombreuses années dans la région et **une quarantaine d'entretiens** réalisés entre mai et août 2026 auprès de représentants d'institutions étatiques (pays de la région et acteurs extérieurs), de compagnies privées, d'organisations non-gouvernementales, de chercheurs et d'experts,

La région des Grands Lacs est ici entendue au sens strict, c'est-à-dire incluant la RDC, le Rwanda, l'Ouganda et le Burundi. Toutefois, seuls les trois premiers pays font l'objet d'une analyse approfondie. Le Burundi dispose d'une exploitation artisanale des minerais 3T (cassitérite/étain, tantale/coltan, tungstène), ainsi que de réserves inexploitées de nickel ou encore de terres rares, sans pour autant susciter le même intérêt des acteurs internationaux que les pays voisins. Comme ailleurs dans la région, mais de façon encore plus marquée, le développement du secteur minier y est fortement contraint par la faiblesse de la gouvernance et le déficit d'infrastructures énergétiques et logistiques[4]. **La présente analyse se concentre sur les minerais critiques figurant sur les listes de l'UE et des États-Unis**. Elle exclut donc du champ d'étude d'autres ressources comme l'or et les diamants qui, bien que stratégiques pour les États de la région, jouent un rôle moins important dans la compétition entre puissances.

La première partie de la note abordera le contexte du secteur des minerais critiques dans les Grands Lacs (le potentiel de la région et les stratégies des acteurs – locaux et internationaux). Les trois États de la région sur lesquels se focalise la note (RDC, Rwanda, et Ouganda) feront ensuite l'objet de sections séparées ; chacune présentera leur secteur minier, le contexte national des investissements (cadre juridique, situation politico-sécuritaire, climat des affaires), les partenariats internationaux et les éventuelles opportunités pour les Européens.

[4] Après la suspension en 2021 des licences d'exploitation pour les 3T et les terres rares, la plupart des investisseurs étrangers se sont retirés. Plus récemment, en 2026, les sociétés américaines *Lifezone Metal* et *Kobold Metal* ont signé des accords avec le gouvernement pour explorer le potentiel du gisement de nickel de Musongati et numériser les données géologiques du pays.

Les minerais critiques de la région des Grands Lacs

	Criticité (présence sur les listes)*				Exemples d'usage dans les secteurs de la transition énergétique et de la défense (non-exhaustif)	Potentiel des pays de la région			
	UE	UE (strat.)	Etats-Unis	OTAN		Burundi	Ouganda	RDC	Rwanda
Béryllium	Oui	Non	Oui	Oui	Défense *(aérospatial, missiles)*	Exploitation artisanale		Exploration	Exploitation artisanale
Etain (Cassitérite)**	Non	Non	Oui	Non	Transition énergétique *(éoliennes, panneaux solaires)*	Exploitation artisanale	Exploitation artisanale, semi-mécanisée et raffinage	Exploitation artisanale et industrielle	Exploitation artisanale et raffinage
Cobalt	Oui	Oui	Oui	Oui	Transition énergétique *(batteries et véhicules électriques, éoliennes, hydrogène et piles à combustible)* ; Défense *(superalliages, missiles)*		Exploitation passée et relance de l'exploration	Exploitation artisanale et industrielle (≈75% de la prod. mondiale / 50% des réserves)	
Coltan (Tantale)**	Oui	Non	Oui	Non	Transition énergétique *(batteries et véhicules électriques)* ; Défense *(moteurs d'avion, radars)*	Exploitation artisanale	Présence suspectée	Exploitation artisanale (≈50% de la prod. mondiale)	Exploitation artisanale et raffinage
Cuivre	Oui	Oui	Oui	Non	Transition énergétique *(batteries et véhicules électriques, éoliennes, panneaux solaires)* ; Défense *(câbles, radars, systèmes de communication)*		Exploitation passée et relance de l'exploration	Exploitation industrielle (≈15% de la prod. mondiale)	
Gallium	Oui	Oui	Oui	Oui	Transition énergétique *(panneaux solaires)* ; Défense (*aéronefs, radars, systèmes de guidage et communication*)			Exploitation industrielle	
Germanium	Oui	Oui	Oui	Oui	Transition énergétique *(panneaux solaires)* ; Défense (*chars, munitions, appareils de vision nocturne*)			Exploitation industrielle	
Graphite	Oui	Oui (qualité batterie	Oui	Oui	Transition énergétique *(batteries et véhicules électriques)*		Exploration / exploitation prochaine (industrielle)		
Lithium	Oui	Oui (qualité batterie)	Oui	Oui	Transition énergétique (*batteries et véhicules électriques, hydrogène et piles à combustible*)		Présence suspectée	Exploration et exploitation naissante	Présence suspectée
Nickel	Oui	Oui (qualité batterie)	Oui	Non	Transition énergétique *(batteries et véhicules électriques, éoliennes, panneaux solaires)* ; Défense *(aéronefs)*	Exploitation passée et relance de l'exploration	Présence suspectée	Exploitation industrielle	
Niobium	Oui	Non	Oui	Non	Défense *(aérospatial)*			Présence avérée, exploitation suspendue	Exploitation artisanale
Terres rares	Oui	Oui (pour aimants)	Oui	Oui	Transition énergétique *(batteries et véhicules électriques, éoliennes)* ; Défense *(système de guidage, radars, etc.)*	Exploitation passée et relance de l'exploration	Exploration / exploitation prochaine (industrielle)		
Uranium	Non	Non	Oui	Non	Transition énergétique *(électricité nucléaire)* ; Défense *(arme nucléaire)*			Exploitation (illégale) comme sous-produit du cobalt	
Wolframite (Tungstène)**	Oui	Oui	Oui	Oui	Défense *(munitions, missiles)*		Exploitation artisanale	Exploitation artisanale	Exploitation artisanale et industrielle
Zinc	Non	Non	Oui	Non	Transition énergétique *(batteries et véhicules électriques, éoliennes, panneaux solaires)* ; Défense *(aéronefs)*			Exploitation industrielle	

Tableau réalisé par Romain Esmenjaud et Marc-André Lagrange ; Sources : IISS. 2025. *Critical Raw Materials and European Defence* ; UNODC. 2025. *Minerals Crime Crimes in the supply chains of critical energy transition minerals*; USGS. 2026. *Mineral Commodity Summaries 2026* ; entretiens effectués entre avril et août 2026.

* La liste de l'UE, telle que mise à jour en mai 2024, comprend 34 minerais critiques, dont 17 considérés comme stratégiques. Celle des Etats-Unis, mise à jour en novembre 2025, comprend 60 minerais. La liste de l'OTAN, publiée en décembre 2024, identifie 12 minerais particulièrement critiques pour le secteur de la défense. Les listes complètes sont disponibles en annexe.

** La cassitérite, le coltan et la wolframite sont les principaux minerais dont sont extraits respectivement l'étain, le tantale et le tungstène.

1. Les minerais critiques au cœur de la recomposition des rapports de force dans les Grands Lacs

L'importance croissante des minerais critiques bouleverse à la fois la place des Grands Lacs dans les chaînes d'approvisionnement mondiales, les stratégies des puissances extérieures et les marges de manœuvre des États de la région.

1.a. Les Grands Lacs, une place d'importance dans la géographie mondiale des minerais critiques

L'Afrique subsaharienne figure parmi les régions les mieux dotées en minerais critiques. On y extrait notamment plus de 80% du cobalt, du tantale et des métaux du groupe platine, 75% du manganèse, et plus de la moitié de la bauxite produits dans le monde[5]. Plusieurs pôles se distinguent sur le continent, notamment l'Afrique australe (où l'Afrique du Sud est le principal producteur de platinoïdes et de manganèse), l'Afrique de l'Ouest (avec la Guinée, leader de la production de bauxite), mais aussi la région des Grands Lacs.

Le potentiel de cette dernière est particulièrement important si l'on prend en compte les réserves encore non exploitées. Comme détaillé dans le tableau ci-dessus, **les pays de la région disposeraient notamment de gisements de béryllium, cobalt, coltan (minerai de tantale), cuivre, gallium, germanium, graphite, lithium, nickel, niobium, tungstène, terres rares, wolframite (tungstène), ainsi que de cassitérite (étain), d'uranium et de zinc** (NB : ces trois derniers minerais apparaissent dans la liste des États-Unis, mais pas celle de l'UE - cf. annexe)

1.b. Les stratégies des puissances pour assurer leur approvisionnement

Assurer leur approvisionnement afin de répondre aux besoins de leur économie et de leur sécurité nationale constitue l'objectif commun des acteurs extérieurs intéressés par les minerais critiques des Grands Lacs. Leurs politiques s'inscrivent toutefois dans des trajectoires historiques distinctes et mobilisent des stratégies et des outils différents.

De la mine au produit fini : les multiples dimensions de la sécurisation des approvisionnements en minerais critiques

En amont de la description des stratégies des principales puissances, il est important de cadrer la discussion en soulignant la complexité de l'enjeu de la sécurisation des approvisionnements, dont la portée dépasse largement la seule question de l'accès aux ressources. Il convient, en particulier, de **déconstruire les concepts de « contrôle » et de « chaînes de valeur »**, appliqués au secteur des minerais.

[5] United Nations Office on Drugs and Crime (UNODC). 2025. *Minerals Crimes in the supply chains of critical energy transition minerals*.

Sur la base de travaux d'économistes[6], **on peut distinguer trois formes de « contrôle »** permettant aux États d'exercer une influence sur les décisions relatives à l'utilisation et la commercialisation de la production d'une mine : 1) le contrôle géographique, attribué au pays dans lequel est effectuée l'extraction ; 2) la propriété directe attribuée aux sociétés minières produisant le minerais et, le cas échéant, aux pays hébergeant leur siège social; 3) la propriété en capital (*equity ownership*) attribuée aux actionnaires de ces entreprises. Le caractère multinational de nombreux acteurs miniers peut être illustré par l'exemple de deux sociétés actives en RDC : *Ivanhoe Mining,* société cotée au Canada dont plusieurs grands groupes chinois sont actionnaires, et *Eurasian Resources Group* (ERG), dont le siège est au Luxembourg mais dont l'État kazakh est le principal actionnaire.

Déconstruire la notion de contrôle permet de comprendre que **la décision sur l'utilisation des minerais est, de fait, partagée entre acteurs d'origines diverses, ainsi que de nuancer l'influence que confèrent aux États les investissements effectués par des entreprises de « leur » pays**. Si dans certains pays comme la Chine ou les Émirats arabes unis (EAU), l'État et les entreprises opèrent souvent de manière coordonnée, c'est moins le cas dans des économies plus libérales, dont celles des membres de l'UE. Priorisant la rentabilité de leurs opérations, les entreprises de ces pays prennent en compte un large éventail de facteurs autres que la géopolitique pour décider de leurs investissements, dont la situation politico-sécuritaire, la présence d'infrastructures (énergie, routes, etc.), ou encore le cadre juridique des pays où se situent les ressources. Appliquant la logique de marché, les entreprises extractives peuvent également décider de vendre leur production aux plus offrants plutôt qu'à des acteurs liés à leur pays d'origine. Dans ces conditions, il est également possible à un État de contribuer à la sécurisation de ses approvisionnements sans avoir d'entreprises nationales sur le terrain, par exemple en appuyant la signature par une entreprise nationale de contrats d'achats à long terme avec compagnies extractives.

La **chaîne de valeur d'un minerai** désigne l'ensemble des activités qui concourent à sa création de valeur, depuis son extraction jusqu'à son recyclage, en passant par les étapes de transformation, de raffinage, de fabrication de composants et de biens finis. Certains États occupent une position dominante à plusieurs maillons stratégiques de certaines chaînes, à l'image de la Chine qui domine l'ensemble des étapes (et les technologies afférentes) pour les terres rares et certains minerais utilisés dans les batteries électriques (cobalt et graphite)[7]. En conséquence, un pays riche en ressources ou contrôlant des actifs extractifs par l'intermédiaire d'entreprises nationales peut demeurer fortement dépendant d'acteurs étrangers pour le traitement ultérieur des minerais. S'y ajoutent de possibles vulnérabilités en matière de transports ou dans la disponibilité des intrants utilisés dans les opérations de transformation.

[6] Voir par exemple Lapeyronie, Hugo, Gregor Semieniuk, et Etienne Espagne. 2025. *Critical Mining Asset Control and Geoeconomic Fragmentation: What Is Left for Developing Countries?* Research papers. Agence Française de Développement.

[7] Par exemple, la Chine assure environ 90 % des capacités mondiales de séparation et de raffinage des terres rares, ainsi qu'entre 80 et 90 % de la production mondiale d'aimants permanents à base de terres rares.

Réduire ses vulnérabilités implique donc d'appréhender l'ensemble des étapes et activités de la chaîne de valeur des minerais.

Les facteurs de la réussite de la Chine : une approche intégrée et de long-terme

La Chine occupe une position dominante sur une part importante des chaînes de valeur mondiales des minerais critiques[8]. Ceci résulte de la richesse de son sous-sol (magnésium, terres rares, tungstène, etc.) et la création, depuis les années 1980, d'un **écosystème intégré verticalement**, fondé sur une planification dirigée par l'État, des contrôles à l'exportation, des incitations à l'investissement et le développement de grandes entreprises nationales, tant dans les secteurs de l'extraction que de la transformation (raffinage, production d'aimants permanents, de batteries électriques, etc.)[9].

À l'international, l'expansion des entreprises minières chinoises a bénéficié d'un soutien déterminant de l'État, à la fois sur le plan financier, à travers l'intervention de banques publiques, et diplomatique. **De nombreux marchés ont notamment été conquis en contrepartie d'investissements dans des projets d'infrastructures**, en particulier dans les secteurs de l'énergie et des transports, dont le corridor Tazara créé dans les années 1970 pour relier la « ceinture de cuivre » (*Copperbelt*) congolo-zambienne au port de Dar-es-Salam (Tanzanie) et faisant aujourd'hui l'objet d'un programme de modernisation[10]. Portées par une plus grande disponibilité à investir dans des environnements perçus comme risqués, les entreprises chinoises ont considérablement accru leur empreinte en Afrique subsaharienne. Bien que leur présence demeure, à l'échelle continentale, inférieure à celle de certains acteurs occidentaux en termes de détention d'actifs[11], elles exercent notamment une **influence dominante dans la *Copperbelt***, l'un des principaux bassins mondiaux de production de cuivre et de cobalt (cf. section 2.c).

Les États-Unis : un engagement massif aux effets encore incertains

La prise de conscience de la vulnérabilité des États-Unis face à la domination chinoise du marché des minerais critiques date de la « crise des terres rares » de 2009-2010[12]. Mais **c'est avec l'arrivée de Donald Trump à la Maison Blanche en 2017 que le sujet a été érigé en véritable priorité stratégique**[13]. La production nationale a été relancée et l'acquisition de marchés miniers pour les entreprises américaines est devenue l'un des objectifs centraux de la diplomatie américaine.

[8] Nakano, Jane. 2021. *The Chinese Dominance of the Global Critical Minerals Supply Chains*. The Geopolitics of Critical Minerals Supply Chains. Center for Strategic and International Studies (CSIS).

[9] Shen, Yuzhou, Ruthann Moomy, et Roderick G. Eggert. 2020. « China's public policies toward rare earths, 1975–2018 ». *Mineral Economics* 33 (1): 127-51 ; Zhou, Weihuan, Victor Crochet, et Haoxue Wang. 2025. « Demystifying China's Critical Minerals Strategies: Rethinking 'De-risking' Supply Chains ». *World Trade Review* 24 (2): 257-81.

[10] Nantulya, Paul. 2025. « China's Critical Minerals Strategy in Africa ». *Africa Center for Strategic Studies*.

[11] Elles sont devancées par les entreprises américaines, australiennes, canadiennes et britanniques. Organisation for Economic Cooperation and Development. 2026. *Regional Note on Critical Minerals in Africa*. OECD Critical Minerals Forum Background Paper.

[12] Suite à un incident maritime opposant la Chine et le Japon, la Chine avait imposé des quotas d'exportation de terres rares.

[13] Ufimtseva, Anastasia, Jing Li, et Daniel Shapiro. 2024. « US Critical Mineral Policies and Alliance Strategies in an Age of Geopolitical Rivalry ». *Politics and Governance 12*.

Afin de rivaliser avec la Chine en Afrique subsaharienne, les États-Unis ont développé de **nouveaux outils de financement**, dont le *International Development Finance Corporation* (DFC), et investi dans les infrastructures, notamment le corridor de Lobito, qui doit concurrencer le corridor Tazara en reliant les zones minières de RDC et de Zambie aux marchés mondiaux via la côte atlantique, en Angola. On observe également aux États-Unis un **assouplissement de l'application des normes environnementales, sociales et de gouvernance (ESG)**, de plus en plus souvent perçues comme un frein à la compétitivité des entreprises américaines. Les pressions récurrentes pour la remise en cause de la section 1502 du Dodd-Frank Act, l'un des principaux dispositifs de diligence raisonnable sur les minerais de conflit, illustrent la volonté de faire prévaloir la sécurisation des approvisionnements sur des considérations éthiques. Compte tenu des délais inhérents au développement des projets miniers (15-20 ans en moyenne), **les effets de l'engagement américain sur la sécurisation de leur approvisionnement ne devraient toutefois être perceptibles qu'à moyen terme**.

L'UE : un intérêt renouvelé aux nombreux points aveugles

Le déclenchement de la guerre en Ukraine (2022) et, plus globalement, le durcissement des rapports de puissance ont conduit l'UE à se réengager dans le secteur minier en vue de promouvoir sa souveraineté. **Avec le *Critical Raw Material Act* de 2024, l'UE s'est fixée des objectifs clairs** en matière de relance de l'extraction, de renforcement de la transformation et du recyclage sur le territoire européen. Le document prévoit, par exemple, de limiter à 65% ses dépendances à l'égard d'un fournisseur unique pour chaque minerai considéré comme « stratégique »[14].

L'UE s'appuie sur plusieurs outils pour **renforcer ses liens avec les pays producteurs**. Parmi les 47 projets dits « stratégiques » sélectionnés par l'UE, et bénéficiant de facilités d'accès aux outils de financements, 13 sont situés en dehors du continent européen, dont quatre en Afrique australe (mais aucun dans les Grands Lacs). Conçue comme une réponse aux « nouvelles routes de la soie » chinoises, la stratégie *Global Gateway* doit servir de cadre global aux investissements effectués dans le secteur, y compris dans des infrastructures comme le corridor de Lobito. À la différence des États-Unis, l'UE maintient un discours exigeant en matière de **« mine responsable »**, insistant sur la promotion de chaînes de valeur associant traçabilité, respect des droits humains, normes environnementales et création de valeur locale. L'UE a aussi signé des **protocoles d'accord bilatéraux** sur les minerais critiques avec 16 partenaires, dont deux pays couverts par cette note, la RDC (2023) et le Rwanda (2024). S'y ajoutent les actions des États membres, dont la France qui a développé ses propres accords bilatéraux, notamment un avec la RDC en mars 2023.

L'action européenne demeure toutefois contrainte par plusieurs facteurs structurels, parmi lesquels l'absence d'instruments financiers d'une efficacité comparable à ceux de la

[14] La dépendance de l'UE envers la Chine pour ses approvisionnements atteint, par exemple, 97% pour le magnésium et 71% pour le gallium ; European Court of Auditors. 2026. *Critical raw materials for the energy transition – Not a rock-solid policy*.

Chine et des États-Unis[15], ainsi que l'affaiblissement progressif, voire la disparition, d'une grande partie des acteurs miniers européens de dimension mondiale[16].

Les autres acteurs occidentaux et les pays du Golfe

La compétition internationale pour les minerais critiques dans les Grands Lacs mobilise d'autres acteurs, occidentaux, dont des entreprises ayant des liens avec **l'Australie, le Canada, le Japon, le Royaume-Uni ou encore la Suisse** (cf. sections 2, 3 et 4). Les entreprises minières cotées en Australie et au Canada, en particulier, n'ont pas subi le déclin qu'ont connu leurs homologues européennes, et malgré un soutien diplomatique généralement moins visible, elles maintiennent une présence significative sur le continent[17]. Parmi les pays du Golfe, **les EAU** sont les plus présents dans les Grands Lacs, combinant investissements miniers et infrastructurels (ports, logistiques) en vue de renforcer leur rôle comme plateforme mondiale du négoce et de la transformation des matières premières[18]. Des acteurs **indiens**, souvent présents de longue date dans la région, y sont également actifs, sans nécessairement refléter une implication particulière de la diplomatie de leur pays d'origine.

1.c. Les minerais critiques, une opportunité pour les pays des Grands Lacs

La course aux minerais critiques est accompagnée de discours optimistes selon lesquels ces ressources offrent aux pays africains un nouveau levier de développement et d'influence[19]. L'exploitation de ces minerais constitue d'abord pour ces pays **une source de revenus** qu'ils entendent valoriser au mieux, en particulier lorsque leur poids sur le marché leur confère une capacité d'influence sur les conditions de l'échange. En 2025, la RDC a ainsi instauré une suspension temporaire des exportations de cobalt, puis une politique de quotas, afin de soutenir des prix affectés par une situation persistante de surproduction[20].

Plus généralement, les États de la région disposent d'**un pouvoir de négociation accru leur permettant de choisir plus librement leurs partenaires et de définir les conditions de leur coopération**, en matière d'exploitation des minerais et au-delà. Ainsi peuvent-ils se tourner vers les partenaires les plus disposés à contribuer au développement de leurs infrastructures ou à les soutenir sur des questions politiques. Les conditions avantageuses offertes aux entreprises américaines pour investir en RDC ont, par exemple, été consenties en contrepartie d'un alignement des États-Unis sur la position congolaise face au Rwanda (cf. section 2.c).

[15] Parmi les instruments européens, outre *Global Gateway*, on peut citer la Banque Européenne d'investissement, *InvestEU* ou les projets « stratégiques » (auxquels s'ajoutent les outils nationaux). Plusieurs rapports ont souligné l'inadéquation de ces instruments avec les activités minières, particulièrement celles en phase d'exploration et/ou situées hors UE ; voir European Court of Auditors. 2026. *Critical raw materials for the energy transition – Not a rock-solid policy*.

[16] Vandome, Christopher. 2024. *How can African states benefit from the EU Critical Raw Material Act and the UK Critical Minerals Strategy?* APRI Policy Brief.

[17] Wouters, Ludivine. 2023. *Key players: Why mining is central to the EU's critical raw materials ambitions in Africa*. ECFR Commentary; Satchwell, Ian. 2024. « Australia and Africa: Economic diplomacy is out of sync with investment ties ». Lowy Institute.

[18] Bakr, Said. 2024. « Saudi Arabia's and the UAE's Quest for African Critical Minerals ». Arab Gulf States Institute.

[19] Müller, Melanie. 2023. « The 'new geopolitics' of mineral supply chains: A window of opportunity for African countries ». *South African Journal of International Affairs* 30 (2): 177-203.

[20] La réorientation des industriels chinois vers des batteries au phosphate de fer et de lithium à la place de batteries à base de cobalt - nickel-manganèse-cobalt ou nickel-aluminium-cobalt - a provoqué une chute de la demande de cobalt.

Les États des Grands Lacs entendent surtout profiter de cette nouvelle donne pour renforcer **leur insertion dans les segments à plus forte valeur ajoutée des chaînes de valeur**. Affichant l'ambition de sortir de leur rôle traditionnel d'exportateurs de matières brutes, ils espèrent développer leurs capacités nationales de transformation, raffinage et de fabrication de produits finis. Par exemple, la RDC envisage, en collaboration avec la Zambie, la création d'une chaîne de valeur régionale intégrée et d'une zone économique spéciale transfrontalière dédiée aux batteries et à la mobilité électrique[21]. En Ouganda, le gouvernement a décrété une interdiction des exportations de minerais non transformés. Début août 2026, la RDC a annoncé une mesure similaire, pour le cobalt et le cuivre spécifiquement.

La réalisation de ces objectifs suppose toutefois des prérequis qui ne sont, à ce stade, que partiellement réunis, notamment des compétences techniques, une gouvernance et des infrastructures adaptées (énergie, eau, transports)[22]. Aussi, le pouvoir de négociation des États de la région reste limité face aux partenaires extérieurs, seuls détenteurs des financements et des technologies nécessaires aux activités de transformation les plus complexes.

Les sections suivantes examinent les modalités selon lesquelles la compétition autour des minerais critiques se déploie en RDC, au Rwanda et en Ouganda. Pour chacun de ces pays seront présentés le potentiel minier, l'environnement politique, sécuritaire, juridique et économique des activités extractives, les principaux acteurs extérieurs impliqués ainsi que la place occupée par l'UE.

2. La RDC : un géant minier très convoité

La RDC est le pays de la région disposant – de loin – du potentiel le plus important, mais l'environnement sécuritaire, économique et infrastructurel, ainsi que la présence significative d'autres acteurs, en font un terrain difficile pour l'UE.

2.a. Des réserves immenses et incontournables[23]

L'importance de ses réserves de cuivre, cobalt, coltan et lithium fait de la RDC un acteur minier incontournable à l'échelle mondiale. Le pays est le premier producteur de **cobalt**, assurant environ 75% de l'offre globale, et détient près de la moitié des réserves connues. Sous-produit de l'extraction du **cuivre** dans les provinces du Haut-Katanga et du Lualaba, où se concentrent les grandes exploitations industrielles, le cobalt, également extrait de manière artisanale sur des sites périphériques, est exporté principalement sous forme de concentrés. Ces provinces constituent la partie congolaise de la *Copperbelt*, qui fournit également environ 15 % de l'offre mondiale de **cuivre** et produit du **nickel**. De l'**uranium** associé aux minerais de cuivre et de cobalt est par ailleurs présent, notamment à Shinkolobwe (Haut-Katanga, au sud-

[21] Byamungu, Christian Géraud. 2023. « The U.S.-Zambia-DRC Agreement on EV Batteries Production: What Comes Next? » CSIS.
[22] Africa Policy Research Institute. *The Africa Hour*. Ep 1, « Why Isn't Zambia the World's Copper Cable Factory? ».
[23] Les chiffres inclus dans les sections 2.a, 3.a et 4.a sont issus des rapports annuels de l'USGS (*Mineral Commodity Summaries)*.

est de la RDC). Bien que le site soit officiellement non exploité, de la contrebande d'uranium est régulièrement signalée[24]. Enfin, la *Copperbelt* abrite le gisement de Kipushi, près de Lumumbashi, dont sont extraits du cuivre et du **zinc**, ainsi que du **gallium** et du **germanium** comme sous-produit du zinc.

S'agissant des 3T, la RDC possède d'importantes réserves de **coltan** et de cassitérite (oxyde d'**étain**), ainsi que des quantités négligeables de wolframite contenant du **tungstène**, dans les provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et du Maniema. Les mines artisanales de Rubaya (Nord-Kivu) assurent à elles seules environ 20 % de la production globale de coltan, tandis que la mine industrielle de Bisie, également située au Nord-Kivu, produit 6 % de l'étain mondial. D'importants sites d'exploitation artisanale de coltan et de cassitérite sont également implantés dans les territoires de Kalehe et de Kabare, à la frontière du Nord et du Sud-Kivu. La région abrite en outre la plus importante mine de pyrochlore des Grands Lacs, à Lueshe, d'où est extrait du **niobium**. Bien que l'exploitation ait été interrompue du fait de l'insécurité, du niobium associé au coltan continue d'être extrait artisanalement.

Avec des réserves estimées à environ 400 millions de tonnes, le gisement de Manono, constitue l'une des plus importantes réserves mondiales de **lithium**. Son exploitation a démarré en juin 2026. Enfin, il y a d'importants gisements de **manganèse** dans les provinces du Kongo-Central et du Lualaba.

2.b. Un environnement économique, sécuritaire et politique très dégradé

Le secteur minier est régi par le code minier de 2002, complété par la loi de 2018 révisée en 2024. Ces évolutions du cadre juridique se sont traduites par une attention accrue à certains minerais considérés comme « stratégiques » (coltan, cobalt, germanium et, depuis 2026, tantale, tungstène, lithium, terres rares et uranium),[25] pour lesquels les exigences de traçabilité ont été renforcées et les redevances minières relevées. Elles reflètent également la **volonté du gouvernement de renforcer son contrôle du secteur, ainsi que de monter en gamme dans la chaîne de valeur ;** en avril 2026, le pays s'est ainsi doté d'une réserve stratégique confiée à l'Autorité de Régulation et de contrôle des Marchés des Substances Minérales Stratégiques afin d'influer sur les cours mondiaux, principalement du cuivre et de cobalt[26]. Puis en août 2026, il a interdit les exportations de concentrés de cuivre et de cobalt. Cette décision est (opportunément) intervenue quelques mois après l'entrée de l'État au capital de l'entreprise congolaise Buenassa, qui projette la création d'une raffinerie de cuivre et de cobalt[27].

La gouvernance du secteur minier est caractérisée par des pratiques de **corruption et de clientélisme**. Sont notamment mises en cause l'officialisation de l'exigence de « pas-de-

[24] *Ingeta*. « L'uranium de Shinkolobwe, la classe politique congolaise et le pillage de la RDC ». 17 juillet 2014 ; *Le Monde*. « Comment l'uranium congolais transite vers la Chine sous les radars ». 30 juillet 2026.
[25] *Mines.cd*. « RDC : Le gouvernement élargit la liste des minerais stratégiques et porte leur redevance à 10 % ». 1er juin 2026.
[26] Décrets n° 26/013 et n° 26/014 du 11 avril 2026.
[27] *Bankable*. « Raffinerie cuivre-cobalt : la RDC entre au capital de Buenassa, un pas vers la levée de fonds ». 27 juin 2025.

porte » (pour l'accès aux appels d'offres et à l'exploitation de gisements) ou les ingérences de personnalités politiques, y compris de membres des familles présidentielles successives[28].

L'insécurité persistante et les tensions avec le Rwanda sont les principaux obstacles au développement de l'exploitation du coltan et de la cassitérite/étain dans les provinces du Nord et Sud Kivu. Depuis 2025, la prise de contrôle des capitales provinciales de Goma et Bukavu par le groupe armé M23 (Mouvement du 23 mars), avec l'appui du Rwanda[29], a conduit le gouvernement congolais à déclarer non exportables les productions issues des mines artisanales de la région, dont celle de Rubaya. Le M23 a toutefois mis en place des circuits d'exportation vers le Rwanda, où ces minerais sont blanchis avant d'être réintroduits dans les chaînes d'approvisionnement internationales[30].

Bien que souvent évoqué, le risque d'extension du conflit des Kivu vers le Sud, où sont concentrées les activités d'extraction du cuivre et du cobalt, demeure à ce stade limité. Néanmoins, si les tensions sécuritaires restent moins aiguës dans les provinces du Haut Katanga et du Lualaba, **des conflits politiquement motivés couvent entre Kasaïens et Katangais**. À Lubumbashi et Kolwezi, en marge de la contestation de la révision constitutionnelle autorisant un troisième mandat présidentiel, l'Union pour la Démocratie et le Progrès Social, le parti présidentiel, et l'Union Nationale des Fédéralistes du Congo, un parti identitaire katangais, ont transformé leurs mouvements de jeunes en milices armées[31].

Dans la *Copperbelt* congolaise, le développement du secteur minier reste surtout limité par le **manque d'infrastructures**. Les postes frontières sont congestionnés et caractérisés par des pratiques de corruption[32]. Les capacités de transformation sont limitées par un **déficit important en énergie**. Pour y faire face, la RDC importe de l'électricité de Zambie et d'Angola, et négocie actuellement des accords énergétiques avec la Tanzanie.

2.c. Une compétition sino-américaine toujours asymétrique pour le cobalt et le lithium

Le vaste potentiel congolais en minerais critiques **attire des investisseurs de nombreux pays**, notamment des EAU (*International Ressources Holding*, présent notamment dans le cobalt et le cuivre), du Canada (*Ivanhoe Mining* dans le cuivre) ou du Japon (*Asia Minerals Limited* dans le manganèse). Il demeure toutefois fortement structuré par la compétition sino-américaine autour **du cobalt/cuivre et du lithium.**

[28] Entretiens avec des diplomates et acteurs de la société civile, juin-juillet 2026.
[29] L'appui du Rwanda a été documenté dans les rapports du Groupe d'experts des Nations unies sur la RDC.
[30] Entretiens avec des diplomates, employés des Nations unies et acteurs économiques, mai à juillet 2026 ; Global Witness. 2026. *Qui achète le coltan de contrebande du Rwanda ? Le périple international du coltan de la RDC aux filières électroniques mondiales*.
[31] Entretiens avec des universitaires et des acteurs économiques, juin 2026.
[32] Entretiens avec des diplomates et universitaires, juillet 2026.

Dans cette compétition, la Chine possède un temps d'avance, grâce à la présence des sociétés *Sicomines*[33], *China Molybdenum* (CMOC)[34] et *Zijin Mining*, qui exploitent les plus grandes mines de cuivre et cobalt des provinces du Haut Katanga et du Lualaba, respectivement depuis 2008, 2016 et 2017. De manière ironique, la prise de contrôle du site de *Tenke Fungurume Mining* par CMOC s'est opérée par acquisitions successives auprès d'acteurs occidentaux, l'entreprise américaine *Freeport-McMoRan* en 2016, puis l'entreprise canadienne *Lundin Mining* en 2018.

Le retour des États-Unis à partir de 2025 s'est fait à l'initiative des autorités congolaises. En difficulté face à l'avancée du M23 et déstabilisé par la chute du cours du cobalt (cf. section 1.c), le gouvernement a alors proposé à l'administration Trump un **accord de type « minerais contre sécurité »**[35]. Cette démarche a abouti, le 4 décembre 2025, à la signature concomitante d'un accord de paix et de coopération entre la RDC et le Rwanda, d'une part, et d'un accord de partenariat stratégique entre la RDC et les Etats-Unis, d'autre part. En échange du soutien de Washington dans la crise du M23, la RDC a accordé aux investisseurs américains un « droit de première offre » sur certains actifs miniers.

Si la médiation américaine dans la crise du M23 n'a guère produit de résultats tangibles, **plusieurs annonces ont été faites sur le front des minerais critiques**. Dès février 2026, le consortium américano-émirati *Orion Critical Mineral Consortium*, avec le soutien financier du DFC, a signé un partenariat avec la société suisse Glencore pour acquérir 40 % de ses actifs dans les mines de cuivre/cobalt de *Mutanda Mining* et *Kamoto Copper Company*. En avril 2026, *Virtus Minerals*, une société créé par d'anciens militaires et membres des services de renseignement américains[36], a acquis environ 5% de la production mondiale de cuivre et de cobalt en rachetant la société congolaise Chemaf, avant de s'associer avec le compagnie indienne *Lloyds Metals & Energy* pour en relancer la production[37]. En juillet 2026, afin de concurrencer la fonderie de cuivre de Kamoa-Kakula, opérée par la Gécamines, *Zijin Mining* et *Ivanhoe Mining*, le gouvernement américain a accordé une subvention de 3,3 milliards de dollars au projet de raffinerie de la société congolaise Buenassa. À travers ces initiatives, **l'administration américaine espère contrôler l'essentiel d'une chaîne de valeur de cobalt**, de la mine à la raffinerie, en passant par le transport via le corridor de Lobito.

En parallèle, **les États-Unis se sont également positionnés sur le lithium**, à travers *Kobold Metal*, une entreprise spécialisée dans l'utilisation de l'intelligence artificielle pour l'exploration des minerais et qui compte parmi ses actionnaires Jeff Bezos, Bill Gates et Mark Zukerberg[38].

[33] Sicomines (Sino-Congolaise des Mines) a été créée en avril 2008, dans le cadre du partenariat sino-congolais dit « infrastructures contre minerais » conclu entre la RDC, via la société minière publique congolaise Gécamines (Générale des carrières et des mines) (32%), et un consortium d'entreprises chinoises (68%).
[34] CMOC est l'unique actionnaire de *Tenke Fungurume Mining* (80%), avec la société d'Etat congolaise Gécamines (20%).
[35] Verelst, Bram, Said Abdullahi, et Veronica Chepseba. 2026. « Pourquoi les accords « minerais contre sécurité » ne sauveront pas la RDC ». *ISS Today*.
[36] Mukpo, Ashoka. 2026. « US firm Virtus Minerals closes in on deal for crucial DRC copper and cobalt mines ». *Mongabay*.
[37] Deux ans auparavant, le gouvernement avait bloqué la vente de ces mines par la Gecamines à la société chinoise *Norin Mining*.
[38] voir Kobold Metal, « About us », https://koboldmetals.com/about-us/.

Espérant, à terme, concurrencer la société chinoise *Zijing Mining* qui a débuté les exportations en juin 2026, *Kobold* a acquis 7 permis d'exploration à Manono dans le Tanganyika.

Très médiatisé, **l'impact de cet engagement américain reste toutefois incertain** car mené par des entreprises sans grande expérience. D'aucuns doutent notamment de la pérennité de leur engagement, particulièrement en cas d'alternance politique aux États-Unis, contexte dans lequel certains envisagent déjà de possibles poursuites pour corruption au regard de la proximité de ces entreprises avec l'administration Trump[39].

2.d. Des opportunités limitées pour l'UE

L'UE et la RDC ont signé un mémorandum sur les minerais critiques en 2023. Depuis, dans le cadre du *Global Gateway*, l'UE a débloqué des financements pour renforcer l'exploitation responsable des minerais et faciliter la cartographie des réserves minières[40]. L'Union a notamment lancé, en mars 2023, la troisième phase de son projet *PanAfGeo* visant à renforcer les capacités des services géologiques congolais.

Au regard de l'environnement décrit ci-dessus, ainsi que de la vigueur des engagements américain et chinois, la RDC apparaît comme un terrain difficile pour l'UE. Parmi les quelques entreprises présentes en RDC et ayant des liens avec des Etats de l'UE figurent *ERG* (cf. section 1.b), active dans l'extraction de cobalt, et la société belge **Umicore**. En juillet 2026, grâce à une garantie publique de l'Etat belge, cette dernière a renforcé son partenariat avec la Société pour le traitement du terril de Lubumbashi, filiale de Gécamines. L'accord prévoit un appui technique à la valorisation locale du germanium en contrepartie d'un accès exclusif à la production.

Au-delà, les acteurs européens pourraient potentiellement trouver **des opportunités en s'orientant vers des minerais localisés hors de la *Copperbelt*, déjà très convoitée, et de la zone conflictuelle des Kivus**, par exemple le nickel des Kasaï ou le manganèse du Kongo Central. Au regard de la compétition internationale, de tels investissements nécessiteraient sans doute de fortes contreparties en matière d'appui au développement des infrastructures et des capacités de transformation locale. Tout engagement nécessiterait aussi la poursuite de l'appui fourni en faveur de l'amélioration de la gouvernance du secteur.

Des acteurs européens pourraient également s'impliquer dans des domaines d'activités gravitant autour de l'exploitation des « substances stratégiques », comme celui de la **traçabilité**. En plein essor, le marché de la certification des minerais critiques congolais est actuellement dominé par l'ITRI *Tin Supply Chain Initiative* (ITSCI), mais sa réputation est mise

[39] Entretiens avec des membres de la société civile américaine, mai-juin 2026. *Politico*. « Dems sharpen attack on post-midterm target: Trump's mineral deals ». 20 August 2026.
[40] *RFI*. « En RDC, l'UE s'engage pour renforcer la gouvernance minière ». 19 mars 2026 ; *Mines.cd*. « RDC: L'UE annonce un financement de 180 millions d'euros ». 9 octobre 2025.

à mal par son rôle dans le blanchiment du coltan au Rwanda.[41] Même si d'autres acteurs, comme *Better Mining* de *SLR Consulting* sont présents, des acteurs européens pourraient proposer de nouvelles options et contribuer à l'exploitation responsable des minerais.

3. Le Rwanda : un partenariat controversé pour l'UE

Le Rwanda s'est bâti une réputation de pays politiquement stable avec un environnement des affaires attractif. Toutefois, la contamination avérée de ses exportations par du coltan provenant de zones contrôlées par le M23 et le manque de transparence des processus de certification questionnent ce narratif, et réduisent les perspectives de renforcement de l'engagement de l'UE.

3.a. Un hub pour l'exportation de minerais (bruts et raffinés), malgré des réserves relativement limitées

Bien que sa contribution à l'économie nationale demeure plus limitée qu'en RDC, le secteur minier rwandais constitue une source importante de revenus pour le pays, porté par les filières de l'or et des 3T. **Le Rwanda est le premier producteur africain de tungstène** exploité de manière artisanale dans l'Ouest du pays, et de manière industrielle dans la mine de Nyakabindo, proche de Kigali. Le pays abrite également des sites d'exploitation industrielle de cassitérite - les mines de Rutongo (Nord) et de Musha (Est) - ainsi que des capacités de raffinage de **tantale (coltan)** et de **cassitérite (étain) à Kigali.** Le Rwanda produit aussi du **niobium**, associé au coltan, de manière artisanale.

À l'exception du tungstène, les volumes extraits sont sans commune mesure avec ceux exportés. Le coltan, dont il est le **premier exportateur mondial**, ainsi que l'étain et le niobium qu'il commercialise sur le marché mondial **proviennent principalement des mines exploitées illégalement par le M23 à l'est de la RDC**[42].

Les autorités ont également affirmé posséder d'importantes réserves de **lithium** mais les explorations récentes, notamment sur le site de Ntunga dans le district de Rwamagana, n'ont pas confirmé la présence d'un potentiel suffisant pour que l'exploitation se concrétise[43].

3.b. Un secteur moderne au développement limité par des incertitudes réglementaires, des carences en énergie et des enjeux de traçabilité

Depuis 2023, le Rwanda a pris diverses mesures pour moderniser son secteur minier et attirer les investisseurs (imposition d'un salaire minimum journalier, systèmes d'exonérations fiscales, etc.). Deux institutions publiques, le *Rwanda Mining, Petroleum and*

[41] Global Witness. 2022. *La laverie ITSCI: Enquête sur un programme de diligence raisonnable apparemment impliqué dans le blanchiment de minerais de conflit*.
[42] Voir les rapports du Groupe d'experts des Nations Unies sur la RDC.
[43] En 2023, le géant minier anglo-australien *Rio Tinto* s'est associé avec *Altean Plc* et la société rwandaise *HCK mining* pour explorer de nouvelles opportunités, avant de se retirer en 2025.

Gas Board et le *Rwanda Development Board*, sont chargées respectivement de la régulation du secteur et de la promotion des investissements extérieurs. Sur le plan des **infrastructures**, Kigali s'est doté dès 2019 d'un port sec exploité par la société émiratie *DP World*. En 2026, l'Autorité portuaire kényane, gestionnaire du port de Mombasa et du port sec de Naivasha dans lequel le gouvernement rwandais détient des parts, y a ouvert un bureau de liaison afin de renforcer l'intégration logistique entre le Kenya et le Rwanda[44].

Afin de maximiser ses revenus, **l'État rwandais s'est doté en 2024 d'une nouvelle loi minière qui accroit son pouvoir de contrôle du secteur**. Cette loi lui confère des droits exclusifs sur les 3T, l'or, le lithium et le béryllium, la possibilité de s'attribuer des parts gratuites dans les sociétés d'extraction et renforce les systèmes de sanctions individuelles en cas de non mise en œuvre des obligations environnementales, de sécurité et d'exploitation[45]. Ces dispositions créent des **incertitudes réglementaires** décriées par des acteurs du secteur privé qui y voient un accroissement du potentiel de prédation du gouvernement[46].

Le développement du secteur minier reste, par ailleurs, tributaire de l'augmentation de la production d'énergie. Alors que les affrontements à l'est de la RDC gèlent le développement de l'exploitation du gaz méthane du lac Kivu, le Rwanda mène des négociations avec la RDC sur un projet commun de barrage hydroélectrique, et a signé en 2026 des accords avec les États-Unis et la Russie pour se doter de capacités nucléaires civiles.

La traçabilité et la certification demeurent le principal défi auquel le Rwanda est confronté. Afin de répondre aux accusations de pillage et de blanchiment des ressources congolaises, le pays a adhéré à plusieurs initiatives de traçabilité et de certification, notamment le programme ITSCI en 2010, les mécanismes de certification de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs en 2014, les standards de l'OCDE en 2019 et le programme *Better Mining* depuis 2023. Malgré ces engagements, de nombreuses enquêtes ont confirmé, comme indiqué en section 2.c, l'intégration de minerais en provenance de RDC dans les chaînes d'approvisionnement rwandaises du coltan et de la cassitérite (étain). D'autres publications ont également fait état de contrebande de minerais 3T du Burundi vers le Rwanda[47].

3.c. Un secteur marqué par une forte présence occidentale, mais orienté vers la Chine et les EAU

Le secteur minier rwandais est contrôlé par le gouvernement qui possède des avoirs à tous les niveaux des chaînes de valeur, en association avec des sociétés étrangères, notamment occidentales. **Des acteurs britanniques sont présents sur l'ensemble de la filière 3T** (extraction, transformation, commercialisation et certification). *Techmet*, basée au

[44] Kenya Port Authority. « Kenya and Rwanda Sign an Mou on Operationalization of the Kigali Liaison Office ». 22 janvier 2026.
[45] Official gazette, « Loi N° 072/2024 du 26/06/2024 portant exploitation des mines et carrières », 24 juillet 2024.
[46] Entretien avec des acteurs économiques, juin 2026.
[47] Levin Sources. 2021. *Comparative analysis of the fiscal regimes and implications for mineral trade of ASM 3TGs in Rwanda, Uganda, Burundi and the DRC*. Madini Project

Royaume-Uni et dont le DFC américain est l'un des principaux actionnaires, contrôle *Trinity Metal*,[48] entreprise créée en 2022 avec le soutien des autorités rwandaises afin de regrouper plusieurs opérateurs actifs dans l'exploitation de la cassitérite et du tungstène. La raffinerie de tantale et de niobium mise en service en 2021, la seule du continent, est opérée par *Power Resources International Ltd*, une autre société britannique basée à Malte[49]. En juin 2026, *Eastinco*, filiale de la société britannique *Aterian*, a conclu un accord de commercialisation des minerais 3T avec une entreprise rwandaise. Enfin, les programmes de certification ITSCI et *Better Mining* sont également basés au Royaume-Uni.

Malgré la présence limitée d'entreprises américaines, **les États-Unis se sont, eux, assurés l'accès à une partie de la production rwandaise de concentré de tungstène** grâce à un accord conclu en août 2025 entre *Trinity Metals* et la société *Global Tungsten & Powders* (GTP)[50]. Les exportations de concentré de tungstène de la mine de Nyakabingo de *Trinity Metals*, facilitées par la société de négoce luxembourgeoise *Traxys*, représenteraient jusqu'à 20 % de la consommation de concentré primaire de tungstène des États-Unis[51].

Bien que la Chine et les EAU ne soient pas directement présents au Rwanda, ils constituent les principaux débouchés du coltan/tantale, y compris celui provenant de zones contrôlées par le M23[52]. Cette situation s'explique par leur position centrale dans la chaîne de valeur de ce minerais (et d'autres) : la Chine domine les activités de transformation, tandis que les EAU jouent un rôle majeur dans le négoce et la réexportation. À l'inverse, l'UE ne représente qu'une part limitée des exportations minières rwandaises, de l'ordre de 5 %.

3.d Relations avec l'UE : le Protocole d'accord bilatéral au point mort

Le Rwanda et l'UE ont signé, en février 2024, un **protocole d'accord sur les minerais critiques**. L'UE espérait ainsi renforcer la présence d'acteurs européens, aujourd'hui limitée à un nombre restreint d'entreprises, à l'image de *Luna Smelter*, exploitant d'une raffinerie d'étain. La reprise des affrontements dans l'est de la RDC et la prise de contrôle, avec l'appui du **Rwanda** (cf. supra), de sites d'extraction de minerais 3T par le M23, ont toutefois compromis l'opérationnalisation du partenariat.

Alors que certains États membres s'efforcent de limiter la détérioration de leurs relations avec Kigali[53], le Parlement européen a demandé la suspension officielle du protocole d'accord en

[48] *Trinity Metals* a trois filiales: *Trinity Musha Mines Ltd* (anciennement *Piran Rwanda Ltd*), *Trinity Nyakabingo Mine Ltd* (anciennement *Eurotrade International Ltd*), et *Rutongo Mines Ltd*. *Piran Resources*, la maison mère de *Piran Rwanda Ltd*, et le gouvernement rwandais, à travers le *Agaciro Development Fund*, sont aussi des actionnaires de *Trinity Metals*.
[49] *Africa Intelligence*. « Kagame aura sa raffinerie de coltan pour le nouvel an ». 23 septembre 2021.
[50] Depuis 2008, GTP appartient à la société autrichienne *Plansee Group*. Elle garde toutefois des liens avec les États-Unis. Basée en Pennsylvanie où elle produit notamment du tungstène, GTP bénéficie de financements du Département de la Défense.
[51] Trinity Metals. "Tungsten concentrate exports from Trinity Metals' Nyakabingo Mine to the US ramp up, now accounting for up to 20% of primary concentrate consumption in the United States". 17 juin 2026.
[52] Global Witness. 2026. *Qui achète le coltan de contrebande du Rwanda?*.
[53] Par exemple, en février 2025, le Luxembourg, où est implantée la société Traxys, alors accusée de commercialiser des minerais issus de zones contrôlées par le M23, a retardé l'adoption de sanctions européennes contre le Rwanda ; RFI. « Est de la RDC: le Luxembourg bloque l'adoption de nouvelles sanctions de l'UE contre le Rwanda ». 25 février 2025.

février 2025. Au-delà de ces divergences, plusieurs facteurs limitent les perspectives d'un approfondissement de la coopération à court terme. La place prépondérante de l'État dans la gouvernance du secteur minier constitue un frein pour une partie des investisseurs potentiels. En outre, les **réticences des autorités rwandaises à adopter des mécanismes de traçabilité conformes aux standards de l'UE** créent de sérieux risques réputationnels pour toute entreprise désireuse d'investir dans le secteur des 3T.

4. Ouganda : l'émergence d'un nouveau marché

Le secteur des minerais critiques est, pour l'heure, moins développé en Ouganda qu'en RDC et au Rwanda. Le potentiel du pays, ouvert à une grande diversité d'investisseurs, peut toutefois présenter des opportunités pour l'UE, à condition que soient levées certaines incertitudes liées aux obligations de transformation locale.

4.a. Un potentiel encore sous-exploité

Les activités minières en Ouganda demeurent aujourd'hui largement concentrées sur le **secteur aurifère** qui représente près de 50% des recettes extérieures du pays. Doté de plusieurs raffineries, le pays est un important exportateur d'or, dont une part substantielle n'est toutefois pas extraite sur le territoire national mais provient de la RDC voisine[54]. S'agissant des minerais critiques, le pays produit et raffine surtout de **l'étain**. La production demeure néanmoins modeste, avec un volume annuel inférieur à 1 000 tonnes[55], et reste largement dominée par des exploitations artisanales. Les principaux gisements se situent dans le sud-ouest du pays, où l'on trouve aussi des ressources en **tungstène**, dont la production, également artisanale, demeure encore plus limitée.

L'Ouganda constitue donc un acteur mineur du secteur des minerais critiques, mais **plusieurs projets témoignent de son ambition de monter en puissance**. Parmi les initiatives les plus avancées figurent le projet de **graphite** Orom-Cross, situé dans le nord du pays, et le projet de **terres rares** Makuutu, à l'est. Ces deux projets ont franchi des étapes décisives de développement, notamment la réalisation d'études de faisabilité. Les promoteurs du projet Orom-Cross évoquent une production, à terme, de 175 000 tonnes de concentré de graphite par an, ce qui placerait l'Ouganda parmi les principaux producteurs mondiaux[56]. Ceux du projet Makuutu envisagent une production d'une variété de terres rares lourdes à hauteur de plus de 1 000 tonnes par an (néodyme, dysprosium, praséodyme, scandium et terbium)[57].

Les autorités entendent également relancer l'exploitation de la mine de Kilembe, située dans l'ouest du pays, qui produisait autrefois du **cuivre** et du **cobalt**. Elles font enfin valoir la

[54] La contrebande d'or venant de RDC a notamment été documentée dans les rapports du Groupe d'experts de l'ONU.
[55] Selon l'USGS, la Chine, l'Indonésie et la RDC en produisent respectivement 71, 67 et 27 000 tonnes par an.
[56] Blencowe Resources. « DFS Results Confirms Outstanding Economics ». 1er décembre 2025.
[57] *Mining Weekly*. « Makuutu rare earths project, Uganda – update ». 11 April 2025.

présence de **lithium** et de **nickel**, mais l'existence de gisements exploitables à une échelle économiquement viable demeure à confirmer.

4.b. Des obligations de transformation locales qui inquiètent certains investisseurs

Le contexte ougandais présente *a priori* plusieurs avantages comparatifs. Comme ses voisins, **l'Ouganda est confronté à des contraintes infrastructurelles**, mais les investissements engagés ces dernières années semblent en atténuer la portée. Des marges de progression subsistent en ce qui concerne l'intégration du pays aux marchés internationaux, notamment en raison des retards affectant la modernisation du corridor reliant Kampala à Mombasa (le « corridor Nord »). Mais le projet Orom-Cross a, par exemple, pu bénéficier d'aménagements significatifs en matière d'infrastructures routières ainsi que d'accès à l'eau et à l'énergie[58]. Malgré les incertitudes entourant la succession du président Museveni, âgé de 81 ans, le pays jouit également d'une certaine **stabilité au niveau sécuritaire**, surtout si on le compare à son voisin congolais. En outre, les problèmes de traçabilité et l'importance de la contrebande qui caractérisent certaines filières comme l'or et le bois, et auxquels sont associés des acteurs politico-militaires[59], ne semblent, à ce stade, pas affecter les filières de minerais critiques. Enfin, le pays dispose d'un cadre juridique moderne - le *Mining and Minerals Act* de 2022 - incluant des normes environnementales et sociales conformes aux standards internationaux.

La principale préoccupation exprimée par les acteurs du secteur tient, en réalité, à la persistance d'incertitudes réglementaires. Dans le prolongement du moratoire instauré dès 2015, le président Museveni a édicté en 2025 **une directive interdisant l'exportation de minerais bruts**. Si cette orientation traduit une volonté légitime des autorités de favoriser la valorisation locale des ressources minières, de nombreux investisseurs internationaux estiment qu'elle pourrait compromettre la rentabilité de certains projets, en particulier dans les filières dont la transformation requiert des investissements importants et des capacités techniques avancées[60]. À cela s'ajoute l'incertitude entourant les modalités concrètes d'application de la mesure, notamment quant au niveau de transformation exigé avant exportation, ce qui complique l'évaluation de la rentabilité future des investissements.

4.c. Une grande diversité de partenaires extérieurs

Soucieux d'attirer les partenaires pour valoriser ses ressources, **le pays se montre ouvert aux investissements étrangers venant de tous horizons**. Sa spécificité relève de l'absence d'acteurs chinois et américains, à l'exception de la participation du DFC au financement du projet Orom-Cross à hauteur de 5 millions de dollars en 2023. Cette situation s'explique par le caractère encore émergent du secteur, ainsi que par les incertitudes évoquées plus haut quant au potentiel effectif du pays et à la stabilité de son cadre réglementaire.

[58] *African Mining Market*. « Blencowe completes key infrastructure work at Orom-Cross project ». 22 August 2025.
[59] Voir les rapports du Groupe d'expert des Nations Unies sur la RDC.
[60] Entretiens avec des acteurs économiques, juillet 2026.

Parmi les acteurs présents, on compte **deux entreprises occidentales** : la société **britannique** *Blencowe Resources*, qui développe le projet de graphite Orom-Cross, et la société **australienne** *Ionic Rare Earths*, actionnaire majoritaire de la compagnie ougandaise *Rwenzori Rare Metals Ltd*, porteuse du projet de terres rares Makuutu. S'y ajoutent des investisseurs **émiratis**, à travers *Woodcross Resources*, actifs dans l'extraction et la transformation de l'étain dans le sud-ouest du pays.

4.d. Une place à prendre pour l'UE ?

Si les relations bilatérales ne sont pas exemptes de tensions, notamment sur les questions de gouvernance et de respect des droits humains[61], **l'UE demeure un partenaire stratégique de l'Ouganda**, où elle finance de nombreux projets dans les domaines des infrastructures, de la sécurité ou encore de l'éducation. L'Union a un temps envisagé de signer un protocole d'accord sur les minerais critiques avec l'Ouganda, comme avec le Rwanda et la RDC, avant d'y renoncer au profit d'autres partenaires au secteur minier jugé plus prometteur[62].

Diverses actions de coopération sont toutefois mises en œuvre afin d'épauler les autorités dans le développement du secteur et faciliter les investissements d'entreprises européennes. Celles-ci comprennent un appui à la formalisation de l'exploitation artisanale, ainsi qu'au développement et la numérisation de la cartographie minière. Certaines entreprises présentes, occidentales en particulier (dont *Blencowe*), bénéficient également d'un accompagnement visant à leur faciliter l'accès aux marchés et aux instruments de financement de l'UE, notamment par l'obtention du statut de « projet stratégique ».

Les entreprises européennes pourraient capitaliser sur l'appui apporté par l'UE pour explorer les opportunités offertes par le secteur des minerais critiques en Ouganda et, le cas échéant, engager un dialogue sur les modalités d'application des exigences de transformation locale. C'est notamment le cas dans le secteur des terres rares, pour lesquels plusieurs États membres, dont la France, reconstituent une capacité de raffinage et de recyclage[63].

Conclusion

Les Grands Lacs s'affirment comme un pôle majeur dans la compétition mondiale pour l'accès aux minerais critiques. Cette dynamique se traduit par une recomposition des relations économiques et diplomatiques autour des ressources de la région, particulièrement visible en RDC. Cette centralité devrait se renforcer au cours des prochaines décennies, sous l'effet de la hausse de la demande et de l'importance des gisements encore inexploités.

Dans ce contexte, les rapports de force demeurent évolutifs, mais la Chine conserve une avance certaine. Elle occupe une position dominante dans la *Copperbelt* congolo-zambienne,

[61] Titeca, Kristof. 2022. *EU-Uganda relations: friction, change, or business as usual?* Egmont Policy Brief 296.
[62] Entretiens avec des diplomates, juillet 2026.
[63] Ministère de l'économie et des finances. 2026. « Plan national de résilience: Terres rares et aimants permanents ».

principal bassin minier de la région. Si les entreprises occidentales restent présentes dans l'extraction en RDC, en Ouganda et au Rwanda, les minerais produits sont majoritairement dirigés vers la Chine, reflet de sa maîtrise des segments à plus forte valeur ajoutée des chaînes de valeur, du raffinage à la fabrication de composants industriels.

Face à cette concurrence, les États-Unis déploient des moyens importants pour se repositionner, mobilisant conjointement, à l'instar de la Chine, instruments financiers et soutien diplomatique. **L'UE apparaît, en comparaison, dans une position plus fragile** et peine à s'affirmer comme une « puissance stratège » dotée d'objectifs clairs et de long terme, capable d'articuler son action avec celle des États membres et des acteurs privés.

Les partenariats stratégiques conclus avec la RDC et le Rwanda, ainsi que les projets soutenus par *Global Gateway*, contribuent certes à améliorer l'environnement des affaires à travers l'appui au développement des infrastructures, à la gouvernance du secteur minier ou à la cartographie des ressources. Toutefois, ces initiatives n'ont pas réellement modifié les flux d'investissements et les échanges de minerais critiques au profit des acteurs européens. Dans ce contexte, les exigences européennes en matière de traçabilité, de diligence raisonnable et de normes ESG sont parfois perçues comme un désavantage compétitif. Cette lecture mérite toutefois d'être nuancée. **Ces standards constituent également des outils essentiels de gestion du risque** permettant de limiter l'exposition des entreprises aux risques réputationnels, juridiques ou opérationnels liés aux conflits sociaux, aux accidents industriels, à la corruption ou au financement de groupes armés, tout en réduisant les impacts environnementaux et sociaux de leurs activités[64].

Malgré l'intensité de la concurrence, la région des Grands Lacs reste, du fait de son potentiel, un espace d'opportunités. Cette note a identifié certaines filières potentiellement porteuses pour l'UE et ses entreprises, notamment dans des secteurs émergents (manganèse en RDC, terres rares et graphite en Ouganda). **Si elle entend renforcer sa position, l'UE devra porter son engagement à un niveau comparable à celui de ses concurrents. Cet objectif implique de réduire les réticences des entreprises européennes à investir dans le secteur en faisant de l'UE un acteur de sécurisation des investissements**, à travers la mobilisation de garanties financières et de mécanismes de partage des risques, tout en poursuivant son soutien au renforcement de la gouvernance minière et des dispositifs de traçabilité.

Mais l'UE devra aussi de répondre aux attentes des partenaires africains en matière d'infrastructures, de création de valeur locale et de rééquilibrage des chaînes de valeur. **La crédibilité de son action dépendra de sa capacité à traduire concrètement son ambition de partenariats « mutuellement bénéfiques »**, fondés non seulement sur le développement des capacités d'extraction, mais également sur la montée en gamme des activités de transformation de ses partenaires. C'est à cette condition que l'UE pourra espérer renforcer son influence dans la région.

[64] Michaels, K. C., Louis Maréchal, et Benjamin Katz. 2022. « Why is ESG so important to critical mineral supplies, and what can we do about it? » *IEA Commentary*.

Annexe : Listes de minerais critiques

Liste de l'Union européenne

Le CRM Act de 2024 identifie 34 « matières premières critiques ». Parmi elles, 17 sont jugées « stratégiques » (en gras dans la liste ci-dessous) :

L'antimoine, l'arsenic, la **bauxite/l'alumine/l'aluminium**, la baryte, le béryllium, **le bismuth**, **le bore***, **le cobalt**, le charbon à coke, **le cuivre**, le feldspath, la fluorine, **le gallium**, **le germanium**, le hafnium, l'hélium, **les terres rares lourdes*****, **les terres rares légères*****, **le lithium****, **le magnésium** ; le **manganèse****, **le graphite****, **le nickel de qualité batterie**, le niobium, le phosphate naturel, le phosphore, **les platinoïdes**, le scandium, **le silicium métal**, le strontium, le tantale, **le titane métal**, le **tungstène**, le vanadium.

* est considéré stratégique le bore de qualité métallurgique.

** sont considérés stratégiques le graphite, le lithium et le manganèse de qualité batterie.

*** sont considérées stratégiques les terres rares destinées à la production d'aimants permanents (Nd, Pr, Tb, Dy, Gd, Sm et Ce).

Liste des Etats-Unis

Telle que publiée dans le *Federal Register* du 7 novembre 2025, la liste comprend 60 minerais. Sont soulignés les 10 minerais qui ne figuraient pas dans la version précédente de la liste, datée de 2022 :

L'aluminium, l'antimoine, l'arsenic, la barytine, le béryllium, le bismuth, le bore, le cérium, le césium, le chrome, le cobalt, le cuivre, le dysprosium, l'erbium, l'europium, la fluorine, le gadolinium, le gallium, le germanium, le graphite, le hafnium, l'holmium, l'indium, l'iridium, le lanthane, le plomb, le lithium, le lutécium, le magnésium, le manganèse, le charbon métallurgique, le néodyme, le nickel, le niobium, le palladium, le phosphate, le platine, la potasse, le praséodyme, le rhénium, le rhodium, le rubidium, le ruthénium, le samarium, le scandium, le silicium, l'argent, le tantale, le tellure, le terbium, le thulium, l'étain, le titane, le tungstène, l'uranium, le vanadium, l'ytterbium, l'yttrium, le zinc et le zirconium.

Liste de l'OTAN

La liste de l'OTAN, publiée le 11 décembre 2024 comprend 12 minerais : L'aluminium, le béryllium, le cobalt, le gallium, le germanium, le graphite, le lithium, le manganèse, le platine, les terres rares, le titane et le tungstène.

Source : site internet de l'OTAN.